

## Communiqué de presse

Châlons-en-Champagne, le 21 mars 2016

### **Projet éolien du Mont des Quatre Faux : des marchés potentiels pour l'économie locale**

La CCI Champagne-Ardenne soutient le projet de parc éolien terrestre Mont des Quatre Faux. Ce projet d'envergure de 71 éoliennes situées sur 8 communes ardennaises, plus précisément du Rethélois, est une opportunité économique qui permettra de mobiliser les entreprises locales pendant la durée du chantier.

Plusieurs dizaines d'emplois de proximité pérennes seront également créés grâce à l'exploitation-maintenance des éoliennes.

La CCI Champagne-Ardenne s'engage à associer les entreprises locales aux différentes étapes de développement du projet afin qu'elles puissent participer aux futurs appels à compétences.

#### **Les entreprises ardennaises au cœur de ce projet de territoire**

Un projet éolien permet pour les communes concernées de développer de nouvelles infrastructures ou projets pour la collectivité.

Afin de permettre aux entreprises régionales de se positionner dans les meilleures conditions sur les appels de marché liés à ce parc éolien, la CCI Champagne-Ardenne organisera des réunions d'information avec la société de projet du Mont des Quatre Faux. La CCI Champagne-Ardenne associe à cette démarche l'ensemble des acteurs concernés au premier plan desquels les CCI Ardennes et Marne, les fédérations professionnelles, Pôle emploi, les Conseils généraux etc.

#### **Un projet d'envergure porteur d'une dynamique économique locale**

D'une durée de deux ans environ, les travaux de construction du parc éolien pourraient générer jusqu'à 100 millions d'euros d'activité accessible aux entreprises locales.

Différents corps de métiers pourront être mobilisés sur ce chantier : les secteurs du génie civil, génie électrique, TP pour les travaux préparatoires, transport et levage ; mais aussi des emplois induits pour les fonctions supports telles que la restauration, le gardiennage ou l'intérim.

En complément plusieurs dizaines d'emplois locaux et pérennes seront créés pour assurer l'exploitation et la maintenance des éoliennes.

#### **A propos du projet de parc éolien terrestre Mont des Quatre Faux**

Situé dans les Ardennes, le projet prévoit l'implantation de 71 éoliennes installées à plus d'un kilomètre des habitations. Sa mise en service est prévue en 2019. L'énergie générée par le futur parc équivaut aux besoins électriques annuels de plus de 280 000 habitants, soit une production supérieure à la consommation domestique (chauffage compris) du département des Ardennes.

Le projet Mont des Quatre Faux est une opportunité de développement économique pour le territoire. La concertation qui a été mise en place permet de bâtir un projet cohérent pour le territoire, intégré à son environnement économique et naturel. Il permettra notamment la création d'emplois pendant la phase de chantier et la phase d'exploitation-maintenance.

Le projet est porté par la société de projet Parc éolien Mont des Quatre Faux, détenue par EDF Energies Nouvelles en partenariat avec WindVision.

Pour plus d'information : <http://www.parc-eolien-mont-des-quatre-faux.fr/>

